



Comité	
Numéro du document	
Titre du document	
Processus (proposition d'étude nouvelle, révision, amendement)	

### Déclaration relative à l'évaluation de la prise en compte des questions de genre

Veuillez sélectionner la proposition adéquate.

- A  Le comité a relevé l'existence de différences sexo-spécifiques (allant d'un degré limité à significatif) devant être prises en compte dans la norme, et il a procédé aux modifications nécessaires pour rectifier la norme.
- B  Le comité a déterminé que les données sont pour l'heure insuffisantes pour intégrer des considérations sur les questions de genre. Cependant, il réexaminera la question lorsque de nouvelles données seront disponibles.
- C  Le comité a constaté pour l'heure qu'il n'existe pas de différences sexo-spécifiques. Il n'est donc pas nécessaire d'intégrer de considérations sur les questions de genre dans la norme.

Si le comité a sélectionné la proposition A, il convient de répondre aux questions 1 et 2 ci-dessous dans la partie Résultats de l'évaluation de la prise en compte des questions de genre.

#### Résultats de l'évaluation de la prise en compte des questions de genre

Veuillez répondre à chacune des questions ci-dessous en fournissant une explication détaillée dans la section prévue à cet effet.

**Question 1 :** Dressez la liste / décrivez les potentielles différences sexo-spécifiques identifiées par le comité.

**Question 2 :** De quelle manière le comité a-t-il traité les implications sexo-spécifiques pour veiller à ce que la norme tienne compte des questions de genre ?